

MODE D'EMPLOI

Au sommaire

L'accueil.....	p 2
L'aménagement des examens.....	p 4
La vie quotidienne.....	p 5
Infos utiles	p 6
> Les associations d'étudiants handicapés	
> Des liens utiles	
Services universitaires d'accueil des étudiants handicapés (par académies).....	p 7
Grandes écoles ayant un référent handicap.....	p 10



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

» la différence, une chance pour tous !



Près de 10 000 étudiants handicapés étaient inscrits en université ou en grande école en 2007. Pourquoi pas vous ? Quelle que soit la filière que vous choisirez et quel que soit votre handicap, il existe des aides adaptées et des interlocuteurs pour vous accueillir et vous guider. Vous trouverez dans ces pages l'essentiel de ces informations.

Vivre et étudier avec une situation de handicap ne doit en aucun cas vous dissuader d'entreprendre des études supérieures, de vivre cette expérience d'autonomie riche en découvertes, en rencontres, en solidarités. Un large panel de solutions techniques et humaines existe. Elles ne demandent qu'à être utilisées. Des financements adaptés aux différentes déficiences ont été mis en place et de nombreuses adaptations peuvent être développées. Nous sommes tous différents et nous devons apprendre à vivre ensemble, tel est le défi relevé par Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en fixant pour ambition 1000 nouveaux étudiants handicapés par an. Avec la mobilisation sur la question du handicap de la Conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles, tout devient possible !

Étudier en situation de handicap, c'est vivre autrement et se préparer à être indépendant. C'est une chance pour tous !

Jean-Christophe PARISOT
Délégué ministériel au handicap
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

© PHILIPPE GRAFFION/ONISEP



© PHILIPPE BLANCHOT/MEN



DES TÉMOIGNAGES

Mathieu, étudiant en 3^e année d'histoire à Paris X-Nanterre.

« Nanterre a une bonne politique d'accueil des personnes handicapées, que ce soit par le nombre ou la diversité. [...] Des efforts ont été faits pour l'accessibilité des locaux. La salle de prêt principale de la bibliothèque est accessible, les personnes empêchées peuvent emprunter des livres, y compris en salle de lecture. [...]

Lors de mes deux premières années, des professionnels m'accompagnaient lors de mes déplacements dans l'université, prenaient des notes aux cours dans les amphis et aux TD, m'aidaient pendant les repas pour porter un plateau, prendre les aliments.

Ils m'aidaient également en bibliothèque pour la recherche de documents. Les relations nouées, en travaillant, sont, très souvent, riches humainement parlant. [...]

C'est, aussi, en créant des relations et des liens d'amitié qu'on peut se déplacer, être aidé pour accéder au photocopieur ou récupérer des photocopies des cours. [...]

Il ne faut pas s'éloigner non plus des structures d'accueil des étudiants handicapés. »

Laure, étudiante en 4^e année de santé et de sport à Villeurbanne (Lyon I)

« J'ai toujours voulu faire des études dans le domaine du sport.[...]

Dans l'ensemble de mes études universitaires, j'ai fait appel à un service interne à la faculté qui accueille et aide les étudiants handicapés. Cependant, il y a eu beaucoup d'obstacles à franchir[...].

Concrètement, j'ai pu avoir quelques heures d'interprétariat par semaine,

une carte pour photocopier les cours, un preneur de notes [...]. Puis, j'ai eu un professeur référent chaque année.

Quelles que soient les études, la motivation, la volonté, la persévérance sont les critères primordiaux pour réussir vos études... »

Liste des services d'accueil des étudiant handicapés dans les universités à consulter en fin de publication.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP



© PHILIPPE BLANCHOT/MEN

L'accueil

A l'université

Dans chaque établissement universitaire, il existe un service d'accueil des étudiants handicapés dont la principale mission est de vous fournir le maximum d'informations et d'aides pour vous permettre de suivre votre parcours universitaire dans les meilleures conditions. Vous pourrez y trouver des informations sur :

- l'**accessibilité architecturale des locaux** ;
- l'**aide aux démarches administratives** ;
- l'**installation matérielle** ;
- les **équipements pédagogiques adaptés** mis à votre disposition (photocopies agrandies, documents transcrits en braille...) ;
- les **démarches à effectuer pour obtenir des aides humaines** (preneur de notes, interprète en langue des signes, codeur en langage parlé complété...) ;
- les **mesures spécifiques d'aménagement des examens** ;
- les **coordonnées des associations d'étudiants handicapés**.

Certains services d'accueil éditent une brochure reprenant toutes ces informations.

Le responsable du service peut vous aider à établir le contact avec les enseignants et tous les services de l'université en les sensibilisant à vos besoins spécifiques.

Le service peut aussi vous aider, en lien avec les services d'information et d'orientation, à élaborer votre projet professionnel en utilisant tous les réseaux d'aide à l'insertion, propres aux demandeurs d'emploi handicapés.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

En sections de technicien supérieur

Si vous choisissez de continuer vos études dans une section de technicien supérieur pour préparer un BTS, vous pouvez continuer à bénéficier, dans les mêmes conditions que dans le cycle secondaire, du projet personnalisé de scolarisation établi avec l'équipe de suivi de la scolarisation.

Si vous avez une prise en charge par un service de soins, renseignez-vous auprès des professionnels pour savoir jusqu'à quel âge les rééducations et l'intervention des aides humaines vous seront dispensées.

Après cette limite, vous devrez organiser vous-même la compensation de votre handicap en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées.

En classe préparatoire puis en grande école

Si vous choisissez de continuer vos études en classe préparatoire aux grandes écoles, vous pouvez bénéficier, dans les mêmes conditions que dans le cycle secondaire du projet personnalisé de scolarisation établi avec l'équipe de suivi de la scolarisation.

Si vous bénéficiez d'une prise en charge par un service de soins, renseignez-vous auprès des professionnels pour savoir jusqu'à quel âge les rééducations et l'intervention des aides humaines seront dispensées. Après cette limite, vous devrez organiser vous-même la compensation de votre handicap en lien avec l'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées.

Un réseau de référents handicap dans les grandes écoles est en cours de constitution ; le référent handicap a pour mission de vous informer sur les modalités particulières d'aménagement des concours d'entrée, vous expliquer les moyens mis en œuvre par l'école pour faciliter votre scolarité et vous faire rencontrer des étudiants handicapés qui suivent déjà leurs études dans l'établissement.

DES TÉMOIGNAGES

« Axel, étudiant en première année d'HEC »

PRÉPARER SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR

Question : Je suis responsable de l'orientation dans un lycée et depuis cette année, nous accueillons un jeune malvoyant. Son rêve est de devenir journaliste. Comment puis-je l'aider à préparer son entrée dans le supérieur, notamment en IUT (...) ?

Axel : « Le meilleur moyen de l'aider, c'est de l'encourager. Ensuite, c'est de le mettre en contact avec les bons interlocuteurs de manière à ce que ceux-ci soient préparés à son arrivée en IUT et qu'il ait de bons outils de travail en termes d'informatique, des adaptations en termes de pédagogie. »

S'ADAPTER

Question : Je voulais savoir si tu avais eu beaucoup de difficultés à cause de ta malvoyance, pendant tes études.

Axel : « L'essentiel, ce ne sont pas les difficultés, ce sont les adaptations et les aménagements qu'on trouve pour y faire face. Dans la majorité des cas, on trouve ces adaptations, comme la transcription des cours. Il faut savoir être flexible et trouver une gestion un peu plus personnalisée des cours et des supports avec les profs. Ce sont des petits détails qui font que ça marche bien. »

Extrait du « chat » handicap ONISEP du 30/05/2007

www.onisep.fr/chats/

Liste des référents handicap dans les grandes écoles à consulter en fin de publication.

L'aménagement des examens



© PHILIPPE GRAFFION/ONISEP

Les candidats handicapés qui se présentent à un examen de l'enseignement supérieur peuvent bénéficier de dispositions particulières. Les concours de recrutement dans un corps de fonctionnaires du ministère de l'Éducation nationale ne sont pas concernés par ces dispositions. Les aménagements portent sur les conditions matérielles de déroulement des épreuves, les aides techniques et les aides humaines.

Dispositions communes à tous les handicaps

L'ensemble des aménagements est mis en œuvre après une analyse des besoins de l'étudiant. Ces aménagements peuvent être :

- majoration d'un tiers du temps de composition ;
- conservation, durant cinq ans, des notes obtenues aux examens ;
- l'étalement sur plusieurs sessions du passage des épreuves d'un examen.

DES TÉMOIGNAGES



Axel
étudiant en première année d'HEC

Question : Comment sont organisés les concours quand on est aveugle ?

Axel : « Il faut se battre un peu pour qu'ils soient bien organisés. Le point essentiel : le tiers-temps supplémentaire, plus ou moins utile selon les épreuves. Il y a aussi la transcription en braille et la possibilité de rédiger sa copie sur ordinateur. »

Question : Comment l'organisation, le corps pédagogique, les étudiants peuvent-ils contribuer à une meilleure intégration des personnes handicapées ?

Axel : « Il faut faire sentir que l'étudiant handicapé est une personne comme une autre, avec les mêmes droits d'accès au savoir et les mêmes devoirs en termes de résultats. (...) »

« Chat » handicap ONISEP du 30/05/2007

Aménagements prévus selon le type de handicap

> **Étudiant handicapé moteur :** Vous pouvez utiliser votre ordinateur ou vous avez la possibilité d'être assisté d'un secrétaire qui écrit sous votre dictée. Ce secrétaire est choisi par les responsables de l'examen. La personne chargée du secrétariat doit posséder le même niveau que le candidat s'il appartient à une formation différente de celui-ci ou un niveau immédiatement inférieur s'il appartient à la même formation.

> **Étudiant handicapé visuel :** Vous pouvez composer en gros caractères ou en braille, à la main ou à la machine ; les textes des sujets qui vous sont remis, sont eux aussi transcrits en gros caractères ou en braille.

> **Étudiant handicapé auditif :** Les sujets et précisions complémentaires relatifs aux épreuves de l'examen vous sont donnés par écrit. Vous pouvez demander à disposer de l'assistance d'un interprète en langue des signes ou d'un codeur en langage parlé complété pour aider à la compréhension des questions posées et, si besoin est, pour traduire oralement vos réponses.

Démarches à effectuer

Les candidats font parvenir leur demande au médecin du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé qui la transmet au médecin désigné par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, accompagnée de toutes les informations médicales nécessaires.

Il est fortement conseillé d'effectuer toutes ces démarches dès l'ouverture du registre d'inscription de l'examen ou, au plus tard, deux mois avant la date de la première épreuve. Dans tous les cas, les candidats envoient un double de leur demande (sans informations médicales) à l'administration chargée d'organiser l'examen.

L'avis du médecin désigné, comportant les aménagements à prévoir, est ensuite adressé au candidat et à l'université. Le président de l'université décide des aménagements accordés, au vu de l'avis du médecin, et notifie sa décision au candidat et au service organisateur.

Le service d'accueil des étudiants handicapés pourra vous aider dans ces démarches.

LA VIE QUOTIDIENNE

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) sera votre interlocuteur de référence pour l'organisation de votre vie quotidienne.



Logement

Le Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) disposent de chambres ou logements spécialement aménagés pour les étudiants handicapés. La liste de ces logements est disponible auprès de chaque CROUS (adresses sur le site internet www.cnous.fr).

Les résidences universitaires peuvent accueillir des étudiants handicapés devant être secondés pour certains actes de la vie quotidienne ; ils bénéficient alors d'une attention particulière de la part des personnels de service. Dans certains cas, des étudiants à titre de tierce personne sont admis dans une chambre voisine de celle de l'étudiant handicapé assisté.

Quelques associations gèrent des établissements de soins ou des foyers d'hébergement accueillant des étudiants :

- L'Association des paralysés de France (APF)

www.apf.asso.fr

- Le Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP) www.gihpnational.org



Restauration

Les restaurants universitaires accessibles aux étudiants handicapés moteurs sont de plus en plus nombreux.

Par ailleurs, dans nombre de restaurants universitaires, des menus adaptés peuvent être proposés aux étudiants handicapés qui le souhaitent.



Aides financières

> Bourses d'enseignement supérieur

Les bourses sont attribuées en fonction de critères sociaux (revenus des parents) ; la limite d'âge de 26 ans n'existe pas pour les étudiants handicapés.

Trois droits annuels supplémentaires peuvent être attribués pour la totalité des études supérieures à un étudiant handicapé reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Comment l'obtenir ? La demande de bourse d'enseigne-

ment supérieur (et/ou de logement en résidence universitaire) fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique.

Cette demande s'effectue par l'internet entre le 15 janvier et le 30 avril précédant la rentrée universitaire. Il est important de se renseigner dès le mois de janvier précédant la rentrée universitaire.

Les services des bourses d'enseignement supérieur des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) fournissent toutes les informations concernant les demandes de bourses (adresses sur le site internet www.cnous.fr).

> Allocations pour personnes handicapées

- Vous avez moins de 20 ans :

Si vous êtes reconnu handicapé par la CDAPH, vos parents bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

- Vous avez 20 ans ou plus :

Vous pouvez bénéficier de la prestation de compensation du handicap (PCH) ; pour cela, vous devez rencontrer l'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) qui établira avec vous un plan personnalisé de compensation.



Transports

Vos frais de transport peuvent être pris en charge si vous ne pouvez pas utiliser les transports en commun du fait de la gravité, médicalement établie, de votre handicap. Le handicap doit être reconnu officiellement par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

- Si vous habitez en Ile-de-France

Les frais sont pris en charge par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), quelle que soit l'implantation géographique de l'établissement fréquenté. Se renseigner auprès des CROUS concernés.

- Si vous habitez hors Ile-de-France

Les frais sont pris en charge par le département de votre domicile quelle que soit l'implantation géographique de l'établissement fréquenté. Se renseigner auprès du bureau compétent à la préfecture.

Dans la plupart des régions, il existe un réseau de transports spécialisés, se renseigner auprès du service d'accueil.

Infos utiles

Les associations d'étudiants handicapés

Les associations d'étudiants handicapés agissent, en complément des services d'accueil, pour améliorer les conditions de vie, d'études et de préparation de l'insertion professionnelle. En général, elles regroupent les établissements d'enseignement supérieur d'une même région. On peut citer par exemple :

- le «**Service d'intégration scolaire et universitaire (SISU)**» à Nancy, www.universisu.asso.fr.

- le «**Groupement pour l'autonomie des étudiants handicapés en milieu universitaire**» (GAHMU) à Toulouse, www.gahmu.org

- l'Association «**Handifac**» à Lille, <http://handifac.free.fr>

- **réseau «Handisup**» : il fédère des associations proposant un accompagnement adapté et évolutif des étudiants handicapés ; ces associations sont présentes en Auvergne, Bretagne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Pays de Loire. Site internet : www.handisup.fr

- **droit au Savoir** : groupement national interhandicap d'associations pour l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle des jeunes handicapés, «Droit au savoir» a pour principal objectif de favoriser un meilleur accompagnement des jeunes handicapés sortis du cadre de la scolarité obligatoire dans leurs études. L'association s'organise en réseau autour de pôles académiques ; dans chaque réseau, les représentants locaux de «Droit au savoir» recensent les attentes et besoins en matière de compensation du handicap des étudiants et les relaient auprès des ministères et des instances compétentes ; ils favorisent les actions innovantes dans le domaine de la formation des personnels.

Droit au Savoir, 17, boulevard Auguste Blanqui,
75013 PARIS,

Tél.. 01 40 78 69 42, fax : 01 40 78 27 40,

Site internet : www.droitausavoir.asso.fr

- URAPEDA unions régionales des associations de parents d'enfants déficients auditifs : ces unions regroupent des associations de parents, certaines gèrent des «pôles de soutien» véritables services d'accompagnement des jeunes étudiants sourds pour une meilleure intégration dans l'environnement universitaire. Site internet : www.urapeda.net

- Étudiants sourds de France (ETSF) : cette association regroupe des étudiants sourds qui coordonne leurs efforts

pour une meilleure accessibilité des études supérieures.

Internet: <http://etsf.fnsf.free.fr>

Cette liste n'est pas exhaustive, renseignez-vous auprès du service d'accueil des étudiants handicapés de votre université pour connaître les associations de votre région.

Des liens utiles

- onisep.fr

Toute l'information sur les formations, les métiers et l'emploi.

- www.sup.adc.education.fr/handi-U

Sur le site handi U du ministère de l'Éducation nationale, vous trouverez les coordonnées de tous les services d'accueil des étudiants handicapés et d'autres informations officielles sur la vie étudiante.

- www.handicap.gouv.fr La situation des personnes handicapées en France sur le site du ministère du Travail, des Relations sociales et de la solidarité

- www.portailhandicap.com Un site portail sur le handicap.

- www.yanous.com L'actualité du handicap (mise à jour toutes les semaines).

SERVICES UNIVERSITAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS (PAR ACADÉMIES)

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

AIX-MARSEILLE 1 - Université de Provence
29 av Robert Schuman -
13621 - Aix-en-Provence Cedex 1
Bureau de l'insertion des étudiants en situation
de handicap
Site Schuman d'Aix-en-Provence
Responsable Michèle CAVERNI
Tél. : 04 42 95 32 48
Mél. : Michèle.Caverni@univ-provence.fr

AIX-MARSEILLE 2 - Université de la
Méditerranée
Technopôle de Château-Gombert -
13451 Marseille Cedex 20
M. DUFRESNE Daniel Vice-Président du CEVU
Tél. : 04 91 39 65 07
Mél. : Eliane.Gastaldi@univmed.fr

AIX-MARSEILLE 3 - Université de droit,
d'économie et des sciences
Bureau vie étudiante -3, avenue Robert Schuman -
13628 Aix-en-Provence Cedex 01
Mlle DIDIERJEAN Sandrine
Tél. : 04 42 17 25 22
Mél. : sandrine.didierjean@univ-cezanne.fr

AVIGNON ET PAYS DU VAUCLUSE
74, rue Louis-Pasteur - 84029 Avignon Cedex 1
Mme CAILLET-BREGER Christine,
Vice-présidente du CEVU
Sainte-Marthe
Tél. : 04 90 16 25 22
Mél. : christine.caillet@univ-avignon.fr

ACADÉMIE D'AMIENS

AMIENS - Université Picardie-Jules-Verne
Vie de l'étudiant et Accueil des étudiants
handicapés - Chemin du Thil -
80025 Amiens Cedex 1
M. GRYSON Hervé
Tél. : 03 22 82 72 37
Mél. : herve.gryson@u-picardie.fr

ACADÉMIE DE BESANÇON

BESANÇON - Université de Franche-Comté
SUMPPS
45 c, avenue de l'observatoire -
25030 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 66 61 30
Mél. : sumpps-handicap@univ-fcomte.fr

ACADÉMIE DE BORDEAUX

BORDEAUX 1 - Université de sciences et
technologie - 351, cours de la Libération -
33405 Talence Cedex
Mlle DICKY Anne
Campus de Talence
Tél. : 05 40 00 69 16
Mél. : phase@listes.u-bordeaux1.fr

BORDEAUX 2 - Université Victor Segalen
146, rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex
Mme DEMICHEL Patricia
Vice Présidente du CEVU
Tél. : 05 57 57 17 21
Mél. : patricia.demichel@phcodyn.u-bordeaux2.fr

BORDEAUX 3 - Université Michel de Montaigne
Relais Handicap - Domaine universitaire -
Esplanade des Antilles - 33607 Pessac Cedex
Tél. : 05 57 12 47 34
Mél. : Violaine.Lafourcade@u-bordeaux3.fr

BORDEAUX 4 - Université Montesquieu
Avenue Léon Duguit - 33608 Pessac Cedex
M. MALHERBE Marc
Tél. : 05 56 84 85 08
Mél. : marc.malherbe@u-bordeaux4.fr

PAU ET PAYS DE L'ADOUR - SUMPPS
2 rue Audrey Benghozi 64000 PAU
Mme DEVILLE Marie-Antoinette
Tél. : 05 59 40 79 05
Mél. : marie-antoinette.deville@univ-pau.fr

ACADÉMIE DE CAEN

CAEN BASSE-NORMANDIE - Cellule ACCUEIL
HANDICAP SANTÉ - Université de Caen Campus 1
Esplanade de la Paix - BP 5186 -
14032 Caen Cedex
Tél. : 02 31 56 59 73
Mél. : nathalie.lerouge@unicaen.fr

ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

CLERMONT-FERRAND 1 - Université
d'Auvergne / **CLERMONT-FERRAND 2** -
Université Blaise Pascal
Service interuniversitaire handicap (SIUH)
Maison de la vie étudiante
Campus des Cèzeaux
24 avenue des Landais
BP 70246 63175 Aubière
Tél. : 04 73 40 79 96
Mél. : SIUH@univ-bpclermont.fr

ACADÉMIE DE CORSE

CORSE - Université Pascal-Paoli
Service de médecine préventive Campus
Caraman - 7, avenue Jean Nicoli -
BP 52 - 20250 Corte
Mme BATTISTI Françoise
Tél. : 04 95 45 0120
Mél. : fbattesti@univ-corse.fr

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

MARNE-LA-VALLÉE - Cité Descartes-Champs-
sur-Marne - 5, boulevard Descartes -

77454 Marne-la-Vallée Cedex 2
Service universitaire de médecine préventive
Tél. : 01 60 95 70 15

PARIS 8 - Université Paris-Vincennes à St-Denis
Cellule d'accueil handicap - 2 rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex -
Tél. : 01 49 40 67 92
Mél. : cellulehandicap@univ-paris8.fr

PARIS XIII - Villetaneuse - Université Paris-Nord
Service Accueil et vie pratique - 99 avenue Jean-
Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse
Tél. : 01 49 40 32 33/ 01 49 40 38 13
Mél. : accueil.villetaneuse@univ-paris13.fr

PARIS XII - Créteil - Université Paris-Val de Marne
Service Culture et Vie de l'Étudiant
Centre Multidisciplinaire
61 avenue du Général de Gaulle -
94010 Créteil cedex
Tél. : 01 45 17 19 84

ACADÉMIE DE DIJON

DIJON - Université de Bourgogne
Maison de l'université - Esplanade Erasme -
BP 27877 - 21078 Dijon Cedex
M. CARTIER Michel, chargé de mission
Mlle ARDOIN Nadia, chargée d'accueil
Tél. : 03 80 39 63 19 / 03 80 39 69 49
Mél. : michel.cartier@u-bourgogne.fr/
nadia.ardoin@u-bourgogne.fr

ACADÉMIE DE GRENOBLE

GRENOBLE 1 - Université Joseph Fourier
Service interuniversitaire Accueil Handicap
Résidence des Taillées
Domaine universitaire
271 rue de la Houille Blanche
38406 Saint-Martin-d'Hères cedex
Mme BIBOLLET-RUCHE Fabienne
Tél. : 04 76 82 84 70
Mél. : accueil-handicap@grenoble-universites.fr

GRENOBLE 2 - Université Pierre Mendès-France
Service interuniversitaire Accueil Handicap
(voir Grenoble 1)

GRENOBLE 3 - Université Stendhal
Service interuniversitaire Accueil Handicap
(voir Grenoble 1)

CHAMBÉRY - Université de Savoie- 27, rue
Marcoz - BP 1104 - 73011 Chambéry Cedex
M. DELRIEUX Fabrice
Tél. : 04 79 75 83 27
Mél. : fabrice.delrieux@univ-savoie.fr

ACADÉMIE DE LILLE

LILLE 1 - Université des Sciences et Technologie
Relais handicap Cité scientifique - université de

Lille1(USTL) - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Mme **DUJARDIN Cécile**
Tél. : 03 20 05 86 78
Mél. : cecile.dujardin@univ-lille1.fr

LILLE 2 - Université du Droit et de la Santé
Service Vie Etudiante Faculté de Droit 1 Place
Deliot - BP 629 - 59024 Lille - Cedex
M. **PLANQUE Jean-Claude**
Tél. : 03 20 90 74 78
Mél. : jean-claude.planque1@univ-lille2.fr

LILLE 3 - Université Charles de Gaulle
Relais handicap Lille 3 Domaine universitaire
littéraire de Villeneuve d'Ascq - Université de Lille
3 - BP 60149 - 59653 Villeneuve d'Ascq - cedex
Tél. : 03 20 41 62 09
Mél. : rachel.haouche@univ-lille3.fr

LITTORAL - Côte d'Opale
Bureau de la vie étudiante -1 Place de l'Yser -
59375 Dunkerque - Cedex 1
M. **BETHOUARD Bruno**, vice-président du CEVU,
Mme GHYS Amélie
Tél. : 03 28 23 74 41
Mél. : vie-etudiante@univ-littoral.fr

VALENCIENNES et Hainaut Cambrésis - Le
Mont-Houy - Maison des Services à l'Etudiant -
59313 - Aulnoy Lez Valenciennes Cedex 9
M. **BLAISE Michel**, vice-président,
M. **BOUCHEZ Bernard**, direction des études
et de la vie étudiante
Tél. : 03 27 51 11 36, 03 27 51 10 15
Mél. : michel.blaise@univ-valenciennes.fr

ARTOIS - 9, rue du Temple - BP 665 - 62030
- Arras Cedex
M. **PERNISEK Marc**
Tél. secrétariat : 03 21 60 60 29
Mél. : marc.pernisek@univ-artois.fr

ACADÉMIE DE LIMOGES

LIMOGES - Hôtel de l'Université - 33, rue
François Mitterrand - 87032 Limoges Cedex 1
Mme **COUZY Isabelle**
chargée de mission Handi-Sup Limoges
Tél. : 05 55 10 21 94
Mél. : isabelle.couzy@unilim.fr

ACADÉMIE DE LYON

ST ETIENNE - Université Jean Monnet
34, rue Francis Baulier -
42023 Saint-Etienne Cedex 02
Mme **JARRIGE Marie-Claire**
Médecine Préventive universitaire
Tél. : 04 77 32 40 43
Mél. : marie.claire.jarrige@univ-st-etienne.fr

LYON 1 - Université Claude Bernard
Mission handicap
6 avenue Gaston Berger -
69622 Villeurbanne Cedex
Tél. : 04 72 44 85 99
M. **CHARLIN Jacques**
Mél. : jacques.charlin@adm.univ-lyon1.fr
Autre : secretariat@handy.univ-lyon1.fr

LYON 2 - Université Lumière
86, rue Pasteur - 69365 Lyon Cedex 07
M. **PORTALIER Serge**
Mission handicap

Tél. : 04 78 77 31 05
(accueil des étudiants handicapés)
Mél. : mission.handicap@univ-lyon2.fr

LYON 3 - Université Jean Moulin
1, rue de l'Université - BP 0638 -
69239 Lyon Cedex 02
Mission handicap
Mme **DANA-DEMARET Sabine**, chargée de
mission - Mme **LASTRICANI - JOLIVET Magali**
Tél. : 04 78 78 78 01
Mél. : miastric@univ-lyon3.fr

ACADÉMIE MONTPELLIER

NIMES - Centre universitaire de formation et de
recherche de Nîmes
cellule handicap site VAUBAN - rue du docteur
Georges SALAN - 30021 NÎMES - cedex 1
M. **BURTÉ Laurent**
Tél. : 04 66 36 45 09
Mél. : laurent.burte@unimes.fr

MONTPELLIER 1 - 5 boulevard Henri IV - BP
1017 - 34006 Montpellier Cedex 1
Mme **MARCELLINI Anne**
Tél. : 04 67 41 57 33
Mél. : anne.marcellini@univ-montp1.fr

MONTPELLIER 2 - Université de Sciences et
Techniques du Languedoc
Place Eugène Bataillon -
34095 Montpellier Cedex 5
M. **AULOMBARD Roger-Louis**
Tél. : 04 67 14 41 44
Mél. : Roger.Aulombard@univ-montp2.fr

MONTPELLIER 3 - Université Paul Valéry
Service d'accueil des étudiants
en situation de handicap
Route de Mende - BP 5043 -
34199 Montpellier Cedex 5
Tél. : 04 67 14 23 82
Mél. : etud.handi@univ-montp3.fr

PERPIGNAN - 52, avenue Paul Alduy -
66860 Perpignan Cedex
SCUIO
Mme **GILARDOT Suzanne**, responsable de
l'accueil des étudiants handicapés
Tél. : 04 68 66 20 42
Mél. : suzanne.gilardot@univ-perp.fr

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

NANCY 1 - Université Henri Poincaré
PHARE (Point Handicap d'Accueil et de
Renseignement des Etudiants)
24, rue Lionnois - BP 3069 -
54013 Nancy Cedex
M. **BOYER Pierre**
Tél. : 03 83 68 49 95
Mél. : boyer@uhp-nancy.fr

NANCY 2 - Bureau de la Vie Etudiante 25 Rue
Baron Louis - BP 454 - 54001 Nancy Cedex
Mme **Linda KOUNACH**
Tél. : 03 83 96 83 86
Mél. : bve@univ-nancy2.fr

METZ - Mission handicap Ile du Saulcy
- Université Paul Verlaine METZ - BP 80794 -
57012 Metz Cedex 1
Mme **SONDAG Nicole**
Tél. : 03 87 31 52 67
Mél. : sondag@univ-metz.fr

ACADÉMIE DE NANTES

NANTES - 1, quai de Tourville - BP 13522 -
44035 Nantes Cedex 01
Mme **CATHALA Héliène**
medecin
SUMPPS, 110 Bd Michelet,
44322 Nantes cedex 3
Tél. : 02 40 37 10 50
Mél. : helene.cathala@univ-nantes.fr

ANGERS - 40, rue de Rennes - BP 3532 -
49035 Angers Cedex 01
Mme **IRALDE Lydie**
BELLE-BEILLE : UFR Lettres
Tél. : 02 41 22 64 20
Mél. : lydie.iralde@univ-angers.fr

LE MANS - Université du Maine
Avenue Olivier Messiaen - BP 535 -
72085 Le Mans Cedex 9
M. **THOMAS Dominique**
Tél. : 02 43 83 30 66 / 06 22 98 35 54
Mél. : Dominique.Thomas@univ-lemans.fr

ACADÉMIE DE NICE

NICE Sophia-Antipolis - Cellule handicap
Parc Valrose - 28, avenue de Valrose - BP 2135 -
06103 Nice Cedex 2
Tél. : 04 92 07 66 29
Mél. : handi@unice.fr

TOULON et Var - Université du SUD Toulon -
Var Avenue de l'Université - BP 132 -
83957 La Garde Cedex
M. **ABELLARD Patrick**
Tél. : 04 94 14 22 48
Mél. : abellard@univ-tln.fr

ACADÉMIE D'ORLÉANS TOURS

ORLEANS - Château de la Source - Université
d'Orléans - BP 6749 - 45067 Orléans Cedex 2
Maison de l'Etudiant
Mme **LALO Élodie**, chargée de mission,
M. **THOBY Olivier**
Tél. : 02 38 41 71 76
Mél. : DEVE.handicap@univ-orleans.fr

TOURS - Université François Rabelais 3, rue des
Tanneurs - BP 4103 - 37041 Tours Cedex
M. **FOUQUET Bernard**, chargé de mission -
Mme **PÉAN Delphine**, assistante sociale
Médecine Préventive Universitaire
2 rue du Hallebardier
Tél. : 02 47 36 77 08
Mél. : pean@rabelais.univ-tours.fr

ACADÉMIE DE PARIS

PARIS 1 - Université Panthéon-Sorbonne
Accueil étudiants handicapés
Centre Pierre Mendès France
90 rue de Tolbiac 75013 Paris
Mme **BRUERE Anne-Marie**
Tél. : 01 44 07 89 27

PARIS 2 - Université Panthéon-Assas
Assas cellule handicap
92 rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06
Mme **JOUBERT Muriel**
Tél. : 01 44 41 57 13
Mél. : muriel.joubert@u-paris2.fr

PARIS 3 - Université de la Sorbonne Nouvelle
Centre universitaire Censier, mission handicap
13 rue Santeuil 75315 Paris Cedex 05
Mme **DACQUIN Jacqueline**
Mme **LECHAT Laetitia**
Fax : 01 45 87 79 30
Mél. : Handicap@univ-paris3.fr

PARIS 4 - Université Paris-Sorbonne
1 rue Victor Cousin - 75230 Paris Cedex 05
Mme **GUILLAUME Aurore-Marie**
Tél. : 01 40 46 47 92
Mél. : accueil-handicap@paris-sorbonne.fr

PARIS 5 - Université René Descartes
Bureau de l'accueil et de l'intégration des
étudiants handicapés, division de la scolarité
et des études
12 rue de l'École de Médecine -
75270 Paris Cedex 06
Mme **DELFOUR Jacqueline**
Tél. : 01 40 46 17 64
Mél. : jacqueline.delfour@univ-paris5.fr

PARIS 6 - Université Pierre et Marie Curie
Relais handicap santé - 4 place Jussieu - Boîte
courrier 146 - 75252 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 27 22 42
Mél. : rhs@upmc.fr

PARIS 7 - Université Denis Diderot
Relais handicap Diderot
Les Grands Moulins - la Halle aux farines -
Université Paris-Diderot Paris 7 - case courrier
7022 - 75205 Paris Cedex 13
Tél. : 01 57 27 60 15
Mél. : joelle.abed@univ-paris-diderot.fr

Paris-Dauphine - Université de Paris-Dauphine
Accueil des étudiants handicapés, bureau B 208
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny -
75775 Paris Cedex 16
Mme **MOUACI Hourya**
Tél. : 01 44 05 42 54
Mél. : handicap@dauphine.fr

ACADÉMIE DE POITIERS

LA ROCHELLE - Technoforum - 23 avenue Albert
Einstein - 17071 La Rochelle Cedex 9
Mme **LAFAYE Marie-Christine**
Tél. : 05 46 45 83 46
Mél. : mclafaye@univ-lr.fr

POITIERS - Hôtel Pinet - 15 rue de l'Hôtel Dieu
86034 Poitiers Cedex
Mme **DURAND Michèle**

conseillère technique service social
Tél. : 05 49 45 33 53
Mél. : medecine.preventive@univ-poitiers.fr

ACADÉMIE DE REIMS

REIMS - Champagne - Ardenne
Villa Douce - 9 Bd de la Paix -
51097 Reims Cedex -
Bureau de la Vie Etudiante
Mlle **GODEBWSKI Alexandra**
Tél. : 03 26 91 83 69
Mél. : alexandra.godebwski@univ-reims.fr

ACADÉMIE DE RENNES

BREST - Université de Bretagne occidentale
(Brest et Quimper)
Cellule d'accueil des Etudiants Handicapés
3 rue des Archives - BP 808 - 29285 Brest Cedex
M. **BOUDARENE Bernard**
Tél. : 02 98 01 82 99
Mél. : boudarene@univ-brest.fr

RENNES 1 - 2, rue du Thabor - CS 46510 -
35065 Rennes Cedex
Mme **RITTEMARD Nathalie** /
Mme **INGANT Nathalie** (cellule handicap)
Tél. : 02 23 23 55 61
Mél. : cellule-handicap@univ-rennes1.fr

RENNES 2 - Haute-Bretagne - Campus Villejean
- Place du recteur Harry Le Moal -
CS 24307 - 35043 Rennes Cedex
SUIO
M. **REINE Alain**
Tél. : 02 99 14 13 85 / 02 99 14 13 86
Mél. : alain.reine@uhb.fr

BRETAGNE SUD - Lorient Vannes
Rue de Saint-Maudé - BP 92116 -
56321 Lorient Cedex
Mme **LE GALL Delphine**
Service Formation et Vie Etudiante
Tél. : 02 97 87 66 06
Mél. : delphine.le-gall@univ-ubs.fr

ACADÉMIE DE ROUEN

ROUEN - 1, rue Thomas Becket -
76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
Maison de l'université à Mont Saint Aignan
M. **MALANDAIN Jean-Jacques**, chargé de mission,
Mme **MARTIN Céline**, chargée d'accueil
Tél. : 02 32 76 92 51
Mél. : celine.martin@univ-rouen.fr
Autre : jean-jacques.malandain@univ-rouen.fr

LE HAVRE - 25 rue Philippe Lebon - BP 1123
76063 Le Havre Cedex
M. **VITTECOQ Serge**
Tél. : 02 32 74 42 66
02 32 74 41 97 (chargés d'accueil handicap)
Mél. : serge.vittecoq@univ-lehavre.fr

ACADÉMIE DE STRASBOURG

STRASBOURG 1 - Université Louis Pasteur
Bureau de la vie étudiante
4 rue Blaise Pascal - 67070 Strasbourg Cedex
M. **MIESCH Roger**
Tél. : 03 90 24 11 67
Mél. : Roger.Miesch@adm-ulp.u-strasbg.fr

STRASBOURG 2 - Université Marc Bloch
22 rue René Descartes -
67084 Strasbourg Cedex
M. **WALLIS Brian**
Chargé de mission auprès des étudiants et
personnels handicapés
Tél. : 03 88 41 73 72
Mél. : wallis@umb.u-strasbg.fr

STRASBOURG 3 - Université Robert Schuman
1 place d'Athènes - BP 66 - 67045 Strasbourg
Cedex
Mme **MARAGE-BREIDT Antoinette**
Tél. : 03 88 41 43 77
Mél. : antoinette.marage-breidt@urs.u-strasbg.fr

MULHOUSE - Université de Haute Alsace
2 rue des Frères Lumière - 68093 Mulhouse
Cedex
M. **ROSENBLATT Dominique**
Tél. : 03 89 33 64 40 / 06 26 61 16 24
Mél. : dominique.rosenblatt@uha.fr

ACADÉMIE DE TOULOUSE

TOULOUSE 1 - Université des Sciences Sociales
Place Anatole France - 31042 Toulouse Cedex
M. **LATTES Jean-Michel**, Vice-Président du CEVU,
Mme **FONTALBA Pamela**, chargée d'accueil
Tél. : 05 61 22 25 71 / 05 61 63 35 28
Mél. : handicap@univ-tlse1.fr

TOULOUSE 2 - Université de Toulouse-Le Mirail
Division de la Vie Etudiante - 5 allée Antonio
Machado - 31058 Toulouse Cedex 1
Mme **CASCINO Nadine**
Tél. : 05 61 50 45 83

TOULOUSE 3 - Université Paul Sabatier
Division de la vie étudiante - 118 route de
Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 04
Mme **FABRE Monique**
Tél. : 05 61 55 60 43
Mél. : resdve@adm.ups-tlse.fr

ACADÉMIE DE VERSAILLES

VERSAILLES St-Quentin en Yvelines - Relais
Handicap scolarité centrale 55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex -
Mme **BOUDAA Djamilia**
Tél. : 01 39 25 78 84
Mél. : djamilia.boudaa@uvsq.fr

EVRY - Boulevard François Mitterrand -
91025 - Evry - Cedex
Correspondant handicap
Mme **ALCAÏNA Laure**
Tél. : 01 69 47 71 66
Mél. : Laure.alcaina@univ-evry.fr

PARIS XI - Orsay - Mission handicap, bâtiment
332, Campus d'Orsay - 15 rue Georges
Clemenceau - 91405 Orsay Cedex
M. **DUQUERROY Stéphane**
Tél. : 01 69 15 61 59
Mél. : stephane.duquerroy@do.cso.u-psud.fr

PARIS X - Nanterre - Service handicap et
accessibilité Batiment DD - bureau R05 - 200
avenue de la République -
92001 Nanterre Cedex -
Tél. : 01 40 97 58 79
Mme **GONFALONE Dominique**
Mél. : dominique.gonfalone@u-paris10.fr

CERGY-PONTOISE

Mission handicap
Tour des chênes, 8^e étage
33 boulevard du Port -
95011 Cergy-Pontoise Cedex
M. ROLAND
Tél. : 01 34 25 61 38
Mél. : handicap@ml.u-cergy.fr

GUYANE ET MARTINIQUE

ANTILLES GUYANE - Présidence : Campus de
Fouillole en Guadeloupe - BP 250 -
97157 Pointe à Pitre Cedex
Tél. : 05 90 91 99 46
SCUIO
Mme ARETHAS Maryse
Tél. : 05 90 48 30 30

ACADÉMIE DE LA RÉUNION

LA REUNION - Campus universitaire du Moufia
- 15 avenue René Cassin - BP 7151 -
97715 Saint-Denis - Messag. Cedex 9
Tél. : 02 62 93 80 80
Mme WENDLING Pulchérie
Campus Nord
Tél. : 02 62 93 84 00
Mél. : pulcherie.wendling@univ-reunion.fr

NOUVELLE CALEDONIE - Campus de Nouville
- BP 4477 - 98847 Nouméa
M. Jean-Marc BOYER
Président de l'université
Tél. : + 687 26 58 00

POLYNESIE FRANCAISE - Campus
d'Outumaoro - Punaauia - BP 6570 -
98702 Tahiti - FAAA - Aéroport
Bureau de la vie étudiante
M. GOURSAUD Jean-Marie
Tél. : + 689 80 38 68

GRANDES ÉCOLES AYANT UN RÉFÉRENT HANDICAP

ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

EUROMED Marseille
Euromed Marseille Ecole de management
Domaine de Luminy BP 921
13288 Marseille Cedex 09

EC Marseille
École centrale Marseille
Technopôle de Château Gombert
38, rue Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 20

ACADÉMIE D'AMIENS

ESIEE Amiens
École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique
et électronique d'Amiens
14 quai de la Somme 80082 Amiens Cedex 2
Billiotel Claudine
Mél. : billiotel@esiee-amiens.fr

ACADÉMIE DE BORDEAUX

Bordeaux Ecole de Management
680 Cours de la Libération
33405 Talence Cedex
Beurrier Vincent
Mél. : vincent.beurrier@bordeaux-bs.edu

**École supérieure des technologies
industrielles avancées**
BP 215 64102 Bayonne Cedex
Nouvellon Philippe
Mél. : p.nouvellon@estia.fr

ESC Pau
École supérieure de commerce de Pau
3 rue Saint John Perse BP 7512
64075 Pau Cedex

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

ENS Cachan
École normale supérieure de Cachan
61 avenue du Président Wilson
94235 Cachan Cedex

ESIEA
École supérieure d'informatique,
électronique automatique
72 avenue Maurice Thorez 94200 Ivry sur seine
Samson Pascale
Mél. : Pascale.SAMSON@esiea.fr

ESME Sudria
École d'ingénieurs
38 rue Molière
94200 Ivry-sur-Seine
Laborne Hervé
Mél. : laborne@esme.fr

ACADÉMIE DE DIJON

ENESAD
Établissement national d'enseignement supérieur
agronomique de Dijon

26 Bd Dr Petitjean BP 21079 Dijon Cedex
Gibot-Leclerc Stéphanie
Mél. : s.gibot-leclerc@enesad.fr

ACADÉMIE DE GRENOBLE

Grenoble Ecole de Management
12 rue Pierre Semard BP 127
38003 Grenoble Cedex 01
Saravolac Dimitri
Mél. : dimitri.saravolac@grenoble-em.com

INP Grenoble
Institut national polytechnique de Grenoble
46 avenue Félix Viallet 38031 Grenoble Cedex
Roul Françoise
Mél. : francoise.roul@inp.fr

ACADÉMIE DE LILLE

EMD
École nationale supérieure des techniques
industrielles et des mines de Douai
941 rue Charles Bourseul BP 838
59508 Douai Cedex
Caenen Jean-Luc
Mél. : caenen@ensm-douai.fr

ESC Lille
École supérieure de commerce de Lille
avenue Willy Brandt
59777 Eurallille
Furry Pierre-Marie
Mél. : pm.furry@esc-lille.fr

ISA
Institut supérieur d'agriculture de Lille
48 boulevard Vauban
59046 Lille Cedex

ISEN Lille
Institut supérieur de l'électronique
et du numérique de Lille
41 boulevard Vauban 59046 Lille Cedex
Van Malleghe Maurice
Mél. : Maurice.Vanmalleghe@isen.fr

EC Lille
École centrale de Lille
Cité Scientifique BP 48
59651 Villeneuve d'Ascq Cedex

POLYTECH' Lille
École polytechnique de l'université de Lille Cité
Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex
Vandenbossche Véronique
Mél. : Veronique.Vandenbossche@polytech-lille.fr

ACADÉMIE DE LYON

ENISE
École nationale d'ingénieurs de Saint Etienne
58 rue Jean Parot 42023 Saint Etienne Cedex 2
Scherlen Anne-Catherine
Mél. : anne-catherine.scherlen@enise.fr

ESC Saint-Etienne

École supérieure de commerce de Saint-Etienne
51-53, cours Fauriel - BP29
42009 Saint Etienne cedex 2
Plevy Liliane
Mél. : liliane-plevy@esc-saint-etienne.fr

ECL

École centrale de Lyon
36 avenue Guy de Collongue BP 163 69131
Ecully Cedex
Vabre Sandrine
Mél. : sandrine.vabre@ec-lyon.fr

ENV Lyon

École nationale vétérinaire de Lyon
1 avenue Bourgelat BP 83 69280 Marcy l'Etoile
Grancher Denis
Mél. : ecole.ouverte@vet-lyon.fr

ENTPE

École nationale des travaux publics de l'Etat
Rue Maurice Audin BP 2
69518 Vaulx-en-Velin Cedex

CPE Lyon

École supérieure de chimie physique électronique
de Lyon
43 boulevard du 11 novembre - Bât 308 BP 2077
69616 Villeurbanne

INSA Lyon

Institut national des sciences appliquées de Lyon
20 avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne Cedex
Flamand Louis
Mél. : louis.flamand@insa-lyon.fr

ACADÉMIE DE MONTPELLIER

ENSC Montpellier

École nationale supérieure de chimie
de Montpellier
8 rue de l'École Normale
34296 Montpellier Cedex 5
Trens Philippe
Mél. : directeur.etudes@enscm.fr

ESC Montpellier

École supérieure de commerce de Montpellier
2300 avenue des Moulins 34185 Montpellier
Dumazer Christophe
Mél. : c.dumazer@supco-montpellier.fr

Montpellier Sup Agro

Centre international d'études supérieures
en sciences agronomiques
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier Cedex 1
Morvan Annie
Mél. : morvan@supagro.inra.fr

ACADÉMIE DE NANCY-METZ

ENSEM

École nationale supérieure d'électricité
et de mécanique
2 avenue de la Forêt de Haye
54516 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

ENSG

École nationale supérieure de géologie
Rue du Doyen Marcel Roubaud BP 40
54501 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex

INP Lorraine

Institut national polytechnique de Lorraine
2 avenue de la Forêt de Haye BP 3
54501 Vandoeuvre-lès-Nancy Cedex
Truchot Patrick
Mél. : Patrick.Truchot@ensgsi.inpl-nancy.fr

ACADÉMIE DE NANTES

AUDENCIA Nantes Ecole de management

8 route de la Jonelière BP 31222
44312 Nantes Cedex 3

ECN École centrale de Nantes

1 rue de la Noé BP 92101
44321 Nantes Cedex 03

EM Nantes

École des mines de Nantes
4 rue Alfred Kastler - La Chantrerie BP 20722
44307 Nantes Cedex 03

ACADÉMIE DE NICE

ISEN Toulon

Institut supérieur de l'électronique et du
numérique de Toulon
Maison des technologies - place Georges
Pompidou 83000 Toulon
Petitprez Bernard
Mél. : bernard.petitprez@isen.fr

ACADÉMIE DE PARIS

CNAM

Conservatoire national des Arts et Métiers
292 rue Saint Martin 75141 Paris Cedex 03
Canesi Gérard
Mél. : handi@cnam.fr

Agro Paris Tech

Institut des sciences et industries du vivant et de
l'environnement
16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05
Saadé Marion
Mél. : marion.saade@agroparistech.fr
Conan Christophe
Mél. : christophe.conan@agroparistech.fr

ENSCP

École nationale supérieure de chimie de Paris
11 rue Pierre et Marie Curie
75231 Paris Cedex 05
Chagnes Alexandre
Mél. : alexandre-chagnes@enscp.fr

ESTP

École spéciale des travaux publics du bâtiment et
de l'industrie
57 boulevard Saint Germain
75240 Paris Cedex 05
Drion Frédéric
Mél. : fdrion@adm.estp.fr

ISEP

Institut supérieur d'électronique de Paris
28 rue Notre Dame des Champs
75006 Paris
Carjuzaa Joël
Mél. : joel.carjuzaa@isep.fr

IFM

Institut français de la mode
33 rue Jean Goujon 75008 Paris

ESCP-EAP

79 avenue de la République
75543 Paris Cedex 11

TELECOM Paris

École nationale supérieure
des télécommunications de Paris
46 rue Barrault 75013 Paris
Valensi Élisabeth
Mél. : elisabeth.valensi@enst.fr

EI.CESI

École d'Ingénieurs du CESI
297 rue de Vaugirard
75015 Paris
Rabasse Christiane
Mél. : crabasse@cesi.fr

ENSTA

École nationale supérieure de techniques
avancées
32 boulevard Victor
75739 Paris Cedex 15
Fessier Philippe
Mél. : philippe.fessier@ensta.fr

ACADÉMIE DE REIMS

Reims Management School

École supérieure de commerce de Reims
59 rue Pierre Taittinger BP 302
51061 Reims Cedex
Articlaud Céline
Mél. : Celine.articlaud@reims-ms.fr

ACADÉMIE DE RENNES

ENSIETA

École nationale supérieure des ingénieurs
des études et techniques d'armement
2 rue François Verny
29806 Brest Cedex 9
Durant Jacques
Mél. : durantja@ensieta.fr

ENSAI

École nationale de la statistique
et de l'analyse de l'information
Rue Blaise Pascal - Campus de Ker Lann
35170 Bruz
Curie Francis
Mél. : francis.curie@ensae.fr

AGROCAMPUS Rennes

École nationale supérieure agronomique
de Rennes
65 rue de Saint Briec
35042 Rennes Cedex
Lavalou Agnès
Mél. : Agnès.Lavalou@agrocampus-rennes.fr

ENSC Rennes

École nationale supérieure de chimie de Rennes
Campus de Beaulieu - avenue du Général Leclerc
35700 Rennes

ACADÉMIE DE ROUEN

ESC Rouen

École supérieure de commerce de Rouen
1 rue du Maréchal Juin BP 188
76825 Mont-Saint-Aignan Cedex
Pederzoli Danièle
Mél. : Daniele.Pederzoli@groupe-esc-rouen.fr

ACADÉMIE DE STRASBOURG

ENSP Strasbourg

École nationale supérieure de physique de Strasbourg
Parc d'innovation - boulevard Sébastien Brant
67400 Illkirch
Olory-Hechinger Elisabeth
Mél. : elisabeth.olory@ensps.u-strasbg.fr

ACADÉMIE DE TOULOUSE

AGRO Toulouse

École nationale supérieure agronomique de Toulouse
Avenue de l'Agrobiopole - Auzeville-Tolosane BP
31207 31326 Castanet-Tolosan Cedex
Roustan Jean-Paul
Mél. : jean-paul.roustan@inp-toulouse.fr

ENFA

École nationale de formation agronomique
BP 87999 31326 Castanet-Tolosan Cedex
Bacou Mireille
Mél. : mireille.bacou@educagri.fr

ENSEEIH

École nationale supérieure d'électrotechnique, électronique, informatique, hydraulique et des télécommunications
2 rue Charles Camichel BP 7122
31071 Toulouse Cedex 7
Roustan Jean-Paul
Mél. : jean-paul.roustan@inp-toulouse.fr

ENSIACET

École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques
118, route de Narbonne
31078 Toulouse Cedex 4
Roustan Jean-Paul
Mél. : jean-paul.roustan@inp-toulouse.fr

ESC Toulouse

École supérieure de commerce de Toulouse
20 boulevard Lascrosses BP 7010
31068 Toulouse Cedex 7
Cardona Gilbert
Mél. : g.cardona@esc-toulouse.fr

INP Toulouse

Institut national polytechnique de Toulouse
6 allée Emile Monso BP 4038 - F
31029 Toulouse Cedex 4
Roustan Jean-Paul
Mél. : jean-paul.roustan@inp-toulouse.fr

ACADÉMIE DE VERSAILLES

HEC

École des hautes études commerciales
1 rue de la Libération
78350 Jouy-en-Josas
d'Anglejan Nicole
Mél. : danglejan@hec.fr

INT, TELECOM INT, INT MANAGEMENT

Institut national des télécommunications
9 rue Charles Fourier
91011 Evry
Grandjean Michèle
Mél. : michele.grandjean@int-edu.eu

SUPELEC

École supérieure d'électricité
3 rue Joliot-Curie
91192 Gif-sur-Yvette Cedex
Gauthier Alain
Mél. : alain.gauthier@supelec.fr

ECP

École centrale de Paris Grande Voie des Vignes
92295 Chatenay Malabry Cedex
Hardouin Philippe
Mél. : philippe.hardouin@ecp.fr ESTIA

ENSAE

École nationale de la statistique et de l'administration économique
3 avenue Pierre Larousse
92245 Malakoff Cedex

ENSPM

École nationale supérieure du pétrole et des moteurs
228-232 avenue Napoléon Bonaparte
92852 Rueil Malmaison Cedex

EPF

EPF-Ecole d'ingénieurs
3 bis rue Lakanal 92330 Sceaux
Schmitt René
Mél. : rene.schmitt@epf.fr

ENSEA

École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
6 avenue du Ponceau
95014 Cergy Pontoise Cedex

ESCOM

École supérieure de chimie organique et minérale
13 boulevard de l'Hautil
95092 Cergy Pontoise Cedex
Brianceau Chantal
Mél. : c.brianceau@escom.fr

Le nom et l'adresse mail des référents handicap sont précisés pour les écoles qui nous les ont communiqués.



Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Office national d'information sur les enseignements et les professions, 12 mail Barthélemy Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 – Publication de l'ONISEP Copyright : janvier 2008 – Directeur de la publication : Hervé de Monts de Savasse – Directeur adjoint : Alain Taupin – Responsable d'édition : Hélène de Compiègne – Rédaction/documentation : Véronique Alouis, Martine Machtou, Sylvie Pelletreau FABRICATION/Directrice du département : Marie-Christine Jugeau - Responsable graphique : Évelyne Delzescaux - Conception graphique et maquette : Studio Onisep [C. Dastot, É. Delzescaux, N. Lemonnier, I. Sénéchal] – Code de diffusion ONISEP : 900771 –



Le kiosque : enseignement supérieur.

Photogravure-flashage : SCEI (Ivry-France) – Imprimé en France/Printed in France par Actis – Dépôt légal : janvier 2008

Pour tous renseignements : contact.handicap@onisep.fr

REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, INTERDITE SANS ACCORD PRÉALABLE DE L'ONISEP

